

---

## 5.6. COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE – NOMINATION

CONSIDÉRANT la résolution # 08-10-2024 adoptée le 1<sup>er</sup> octobre dernier et constituant la Commission sur le développement durable;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la nomination de certains membres;

En conséquence, il est proposé par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu :

QUE les personnes suivantes soient désignées membres de cette commission :

- Sylvie Guévin, substitut représentante du conseil;
- représentant(e) communautaire, à combler;
- Didier Ruel, représentant(e) agricole;
- représentant(e) industriel, à combler;